

**Thiers Dore**  
**et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

48

Suppléant.e.s ayant voix  
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

5

Total votants :

55

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2023 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 16 mars 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 23 mars 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Mohammed OULABBI à Catherine MAZELLIER  
Isabelle ROCHE-LACOMBE à Christiane SAMSON  
Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON  
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER  
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Yves GACON, Michel COUPERIER, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

**Conseiller ayant voix délibérative :** Sylvie CHAUNY, Christophe DOS SANTOS.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

**AVENANT 2023 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS  
A LA MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS FOREZ**

*Rapporteur : Frédéric CHONIER, Vice-Président*

**Vu** le code général des collectivités Territoriales ;

**Vu** la loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, qui précise la compétence promotion du tourisme dont la création d'Offices de Tourisme ;

**Considérant** la convention de partenariat 2022-2024 avec la Maison du tourisme du Livradois-Forez

Le Vice-président en charge du tourisme fait lecture de l'avenant 2023 portant sur les actions communes aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de son territoire d'action et des actions spécifiques à la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

L'avenant 2023 vient préciser l'apport financier de la Communauté de communes à la Maison du Tourisme pour l'année. Le montant attribué est composé de plusieurs éléments :

- La contribution forfaitaire majorée de 2 % annuel, soit : 436 053 euros,
- Un apport lié à l'harmonisation de la taxe de séjour du territoire, soit 33 582 euros,
- Une participation à l'aménagement des Bureaux d'Information Touristique soit 15 992 euros.

Cette dernière somme correspond à l'aménagement de trois bureaux sur le territoire de TDM : Thiers, Courpière et Saint-Rémy-sur-Durolle.

Le montant global pour l'année 2023 s'élève à 485 627 euros.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les modalités et termes de l'avenant 2023 avec la Maison du Tourisme ;
- **Inscrit** la somme de 485 627 euros au budget prévisionnel 2023 ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 50

Représentés : 5

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

